

Fraternité de la Transfiguration : le processus d'unité entre catholiques et luthériens est une unité de dupes

Publié le 16 juillet 2017
3 minutes

Photo de la signature de la déclaration conjointe entre catholiques et luthériens - Lund, le 31 octobre 2016

*Dans La Simandre, son bulletin de l'été 2017, la **Fraternité de la Transfiguration** rejette l'unité de façade que le pape François, suivant en cela l'esprit - et la lettre - du funeste Concile Vatican II, veut imposer à marche forcée.*

Article de La Simandre

NON : à l'occasion du **500 anniversaire** de la catastrophe provoquée par la soi-disant Réforme de Luther, certaines autorités romaines ont affirmé que le processus d'unité entre catholiques et luthériens avait été bien engagée par la « **déclaration commune** » du 31 octobre 1999 sur la justification. Or, il n'en est rien. **Cette unité est une unité de dupes aucunement une unité doctrinale.**

La justification ou sanctification, selon la Révélation, est à la suite du baptême, le passage de l'état de péché [« enfants de colère par nature » (Eph. 2/3), « esclaves du péché » (Rom. 6/20) - à la suite du péché originel] à l'état de grâce. C'est donc une action intérieure dans l'âme du baptisé, réalisée par la venue de la Trinité, avec les vertus théologiques, les dons du Saint-Esprit...

Pour l'hérésie luthérienne, l'homme reste foncièrement mauvais : un foyer de péché, et le baptême recouvre cette âme, demeurée mauvaise, du manteau de la Passion du Christ.

Tandis que, comme le définit infailliblement le concile de Trente, la première justification (celle du baptême) est suivie d'une seconde justification qui donne à l'âme la capacité de progresser en sainteté, ou la possibilité de récupérer la justification à la suite d'un péché mortel - par le sacrement de pénitence ; l'hérésie protestante nie cette seconde justification.

Tandis que la Révélation explicitée par les Pères de l'Église et, entre autres, par le concile de Trente, affirme la coopération de l'homme à sa justification, l'hérésie luthérienne la lui refuse.

Cette déclaration commune, signée par **le cardinal Cassidy** pour l'Église catholique et par le **Docteur Krause**, Président de la Fédération luthérienne mondiale, n'est qu'un texte diplomatique, rempli de « faux-fuyants », qui évite toute opposition doctrinale (ce qui nous unit est plus important que ce qui nous divise...). Objectivement, en toute vérité, face à Dieu, il n'y a aucune unité sur ce sujet de la justification.

Nous dénonçons ce faux œcuménisme qui a été officiellement imposé par le concile Vatican II, qui est une faute à la fois contre la vérité et contre la charité. Les luthériens ont droit à la charité de la vérité.

Sources : La Simandre, Été 2017

Notes de bas de page

1. Lire à ce sujet « **La déclaration conjointe sur la doctrine de la justification de 1999** », par M. l'abbé **Thierry Gaudray**[↔]